

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 28496
Numéro SIREN : 890 999 782
Nom ou dénomination : 567 Interactive Digital Media

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 121790

567 Interactive Digital Media

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1000,00 €

10 rue de Penthièvre 75008 Paris

RCS PARIS 890999782

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 26/08/2022

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

MM DNA LC JN KA AM
DNA KA ANM LC
MM ANM AM

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Président de Laurent CORTLEVEN, pour cause de démission en date du 31/08/2022.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Les Associés décident de nommer M. Jonathan Nicod, résidant 4 Impasse des Lentillières 01130 Les Neyrolles, France, de nationalité Française, né(e) le 07/02/1995 à Nantua 01130, en qualité de Président à compter du 31/08/2022.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

MM DNA LC ANM LC
DNA KA MM ANM AM
JN KA AM

Décision 4

Il est pris acte par les Associés de la cession de 250 actions pour un montant de 1 euros de la Société détenues par Laurent CORTLEVEN, ancien Président à un nouvel associé : M. Jonathan Nicod, également nommé par la présente Président de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5

Il est pris acte par les Associés la cession de 250 actions pour un montant de 1 euros de la Société détenues par Anthony MARTINS en date du 26/08/2022, à l'associé cessionnaire suivant : M. Jonathan Nicod, résidant 4 impasse des lentillieres 01130 les Neyrolles, France né(e) le 07/02/1995 à Nantua 01130.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 6

Il est pris acte par les Associés la cession de 250 actions pour un montant de 1 euros de la Société détenues par Martin MACAIGNE en date du 26/08/2022, à l'associé cessionnaire suivant : M. Jonathan Nicod, résidant 4 impasse des lentillieres 01130 les Neyrolles, France né(e) le 07/02/1995 à Nantua 01130.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 7

Il est pris acte par les Associés la cession de 125 actions pour un montant de 1 euros de la Société détenues par Kaïs ADJAL en date du 26/08/2022, à l'associé cessionnaire suivant : M. Jonathan Nicod, résidant 4 impasse des lentillieres 01130 les Neyrolles, France né(e) le 07/02/1995 à Nantua 01130.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 8

Il est pris acte par les Associés la cession de 125 actions pour un montant de 1 euros de la Société détenues par Dylan NADJAR AUBRY en date du 26/08/2022, à l'associé cessionnaire suivant : M. Jonathan Nicod, résidant 4 impasse des lentillieres 01130 Les Neyrolles, France né(e) le 07/02/1995 à Nantua 01130.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

MM DNA LC JN KA AM
DNA KA MM ANM LC AM

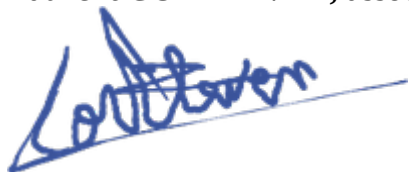
Décision 9 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Laurent CORTLEVEN, associé(e)



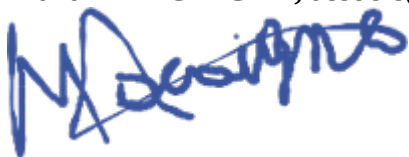
Dylan NADJAR AUBRY, associé(e)



Kaïs ADJAL, associé(e)



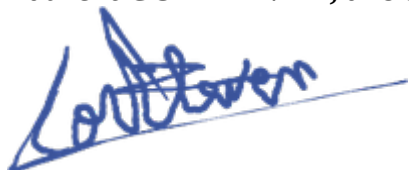
Martin MACAIGNE, associé(e)



Anthony MARTINS, associé(e)



Laurent CORTLEVEN, ancien Président et Cédant d'actions de la Société



Jonathan Nicod, nouveau Président et Associé

MM DNA LC JN KA AM
DNA KA MM ANM LC AM

Nicod

Anthony MARTINS, Cédant d'actions de la Société

Martins

Jonathan Nicod

Nicod

Martin MACAIGNE, Cédant d'actions de la Société

Macaigne

Jonathan Nicod

Nicod

Kaïs ADJAL, Cédant d'actions de la Société

Adjal

Jonathan Nicod

Nicod

Dylan NADJAR AUBRY, Cédant d'actions de la Société

MM DNA JN KA AM
DNA KA LC ANM LC
ANM AM

Automy

Jonathan Nicod

Nicod

MM DNA JN KA AM
DNA KA MM ANM LC AM